



Stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupé

Par **tibz**, le **19/06/2010** à **18:28**

Bonjour, je me suis récemment arrêté avec du cannabis sur moi, (j'avais deux joints roulés dans mon paquet de cigarette). Après avoir été à la gendarmerie pour une déposition, prise d'empreintes, ect .. ils devaient me rappeler pour m'informer des suites.

La gendarmerie m'a appelé aujourd'hui, pour une convocation, il m'a également dis que je devrais effectuer un stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants !

Je me suis renseigné, et le prix de ce stage ne dépasse pas les 450 euro. Le problème c'est que les 450 euro je les ai pas.

combien pensez-vous me coutera ce stage, sachant que je suis un petit consommateur et que j'avais que 2 joints lors de mon arrestation ?

Par **tibz**, le **23/06/2010** à **22:51**

Bonjour, le verdict est tombé, 150 euro.

sujet clos merci de vos "pas de réponse"

Par **tibz**, le **27/06/2010** à **02:50**

haha on se prend au sérieux ici. péter un coup les gars :)

Par **LeKingDu51**, le **27/06/2010 à 13:30**

lol 150 euros pour deux joints ... ça fait cher le gramme !

Par **LeKingDu51**, le **27/06/2010 à 13:32**

PS : de rien pour l'absence de réponse, je me referai un plaisir d'ignorer tes questions la prochaine fois ;)

Par **tibz**, le **01/07/2010 à 18:18**

et tu crois je reviendrais poster ici ?

Par **LeKingDu51**, le **01/07/2010 à 21:12**

Eh tu te prends trop au sérieux ... pète un coup !